

France : l'Académie de médecine veut limiter le remboursement de l'antibiothérapie curative à 7 jours

Compte Test - 2020-09-13 17:48:20 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Sachant que «l'immense majorité des infections vues en médecine de ville ou à l'hôpital sont guéries par 7 jours ou moins d'antibiotiques», l'Académie nationale de médecine (France) recommande dans un rapport, qu'elle a mis en ligne la semaine dernière, de limiter le remboursement des antibiothérapies curatives à 7 jours. Cette initiative va, selon l'Académie, permettre de réduire de 30% la consommation des antibiotiques en France et particulièrement dans la prise en charge des infections respiratoires. «Prendre des antibiotiques trop longtemps est non seulement inutile, mais aussi nuisible, car cela favorise la résistance bactérienne et augmente le risque de toxicité et les effets indésirables des antibiotiques», a indiqué l'Académie dans son rapport. La consommation d'antibiotiques en France reste très élevée et dépasse de 30% la moyenne européenne. Pour mettre fin à cette situation, l'Académie recommande de faire appel à l'aide à la prescription des antibiotiques aussi bien en milieu hospitalier qu'en ville. L'institution recommande également le renforcement de l'enseignement de l'antibiothérapie et l'accès obligatoire à un médecin référent en antibiothérapie pour tous les établissements de santé. En pratique, l'Institution préconise la mise en place d'un Centre régional de conseil à destination des praticiens de ville et d'une astreinte régionale d'inféctiologie pour la nuit et les week-ends. Le rapport de l'Académie énumère d'autres recommandations comme la vaccination antigrippale annuelle obligatoire pour les personnels soignants et la vaccination contre le virus grippal et le pneumocoque des personnes âgées résidant dans les établissements de soins.